**EXPOSITION DES ARTS ET MÉTIERS D’ARTS À L’ASSEMBLÉE (AGS)**

**DU 24 AVRIL 2018**

EXPOSITION : aucun thème, œuvres figuratives ou non, dans les trois disciplines suivantes :

**TABLEAUX :** acrylique, aquarelle, crayons de couleurs, encres, estampe, fusain, gouache, graphite, huile, pastel, techniques mixtes.

**Œuvres originales seulement.**

**Photograghie :** argentique ou numérique, noir et blanc ou couleur. Possibilité ou non d’imprimer sur toile, sur plaque d’aluminium, papier métallique perlé, papier métallique argent.

**Sculpture :** bois, pierre, métal, savon, etc… (petit et moyen format)

Nombre d’œuvre par exposant : deux œuvres

**Artisanat et métiers d’art :** Ce qui pourrait être accepté :

1. Art textile (broderie, courtepointe, dentelles, frivolité (travaux à l’aiguille, tissage, tapisserie.
2. Bijoux
3. Bois (peinture, jouets, marqueterie …)
4. Céramique
5. Cuir
6. Papier (carte, dentelle, origami,)
7. Métal
8. Tissus (batik, chapeaux, feutrage, foulards, peinture sur soie, sacs à main….)
9. Verre (fusion, jet de sable, soufflé, vitrail et faux vitrail)
10. Tout ce qui est fait manuellement, en donnant l’occasion de valoriser les membres de l’AREQ en présentant leurs oeuvres originales ou inspirées lors d’expositions.

Prenez note, ce ne seront que les œuvres originales des membres de l’AREQ qui seront acceptées à l’exposition de l’assemblée générale régionale (AGR) le 31 mai 2018 .

Les œuvres inspirées ou reproduites seront exposées dans les secteurs seulement.

N’hésitez pas à vous inscrire dès que possible, pour faire connaître vos talents artistiques, en téléphonant à Mireille Provencher (450-831-4812 ou par courriel :

provencher\_m@videotron.ca

Date limite d’inscription (dans la Noria, j’ai indiqué le 16 avril 2018, mais je prolonge la date au **vendredi le 27 avril 2018.**

**Vous êtes tous bienvenu(e)s**

**Mireille Provencher Benson**

**Responsable des Arts**

**Areq Lanaudière (10a)**